

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24 juin 2022

# **Le Gaz vert, énergie locale et renouvelable, représente aujourd'hui en France la puissance d'un réacteur nucléaire.**

La production de gaz vert représente déjà en France la puissance d'un réacteur nucléaire<sup>1</sup>. Dans deux ans, cette capacité devrait être doublée<sup>2</sup>. Ceci illustre la dynamique de développement très importante de la filière biométhane en seulement 10 ans. Énergie renouvelable plébiscitée par les territoires, le gaz vert produit à partir de déchets organiques dont les biodéchets, apporte une réponse concrète pour contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone. Dès 2030, 20 % du gaz consommé en France sera renouvelable ; en 2050, la France a le potentiel de couvrir 100 % de sa demande de gaz grâce aux gaz renouvelables.

Face à l'urgence climatique et alors que le gouvernement s'apprête à proposer une loi visant à réduire les délais et simplifier les procédures pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables, le gaz vert s'inscrit dans une transition durable. Le gaz vert est aujourd'hui soutenu dans une campagne qui fédère plus de 70 acteurs - régions, collectivités locales, métropoles, syndicats d'énergie, monde agricole, ou encore associations environnementales -. L'ensemble des signataires se dit prêt à œuvrer collectivement pour l'essor de cette énergie verte qui repose sur l'engagement quotidien des territoires et sur une approche durable. Des politiques publiques ambitieuses sont indispensables pour accompagner cette dynamique.

Libérer le potentiel bien réel des gaz renouvelables est une nécessité pour le climat et le pouvoir d'achat. Les gaz renouvelables, en premier lieu le biométhane produit par méthanisation, sont une opportunité pour décarboner et relocaliser une part de la production au service de la souveraineté énergétique. Le gaz vert apporte une solution vertueuse et pragmatique pour le traitement et la valorisation des déchets qu'ils soient agricoles, ménagers, industriels ou agroalimentaires. Il contribue pleinement à la création de valeur dans les territoires avec en toile de fond l'enjeu d'indépendance énergétique de la France. Les collectivités sont nombreuses à se saisir de cet atout pour décarboner leurs usages, chauffage ou mobilité avec le BioGNV.

Produire du gaz renouvelable, c'est produire plus que de l'énergie : pérennisation des exploitations agricoles ou encore création d'emplois. D'ici 2030, 170 000 nouvelles embauches<sup>3</sup> sont attendues dans la production de gaz verts et dans les services énergétiques. Qualifiés et non délocalisables, ces emplois souvent localisés dans les territoires ruraux et péri-urbains, profiteront à l'économie française et européenne. Avec l'envolée actuelle des prix des énergies fossiles, le biométhane fait partie des énergies renouvelables les plus compétitives<sup>4</sup>. L'acheminement des gaz verts jusqu'au client final nécessitera des investissements maîtrisés pour adapter les réseaux de gaz existants.

<sup>1</sup> Sur une année, la capacité de production par les sites de production de biométhane français (6,6 TWh/an) est supérieure à la capacité de production d'un réacteur nucléaire (5,5 TWh/an). Hypothèses retenues : taux de disponibilité d'un site de méthanisation : 90 % ; taux de disponibilité d'un réacteur nucléaire : 70 %, puissance de réacteur : 900 MW.

<sup>2</sup> Sur la base des projets inscrits au registre des capacités des sites de méthanisation.

<sup>3</sup> Selon une étude menée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, la filière pourrait représenter 401 000 emplois durables en France en 2030 à condition de concrétiser une « accélération verte » d'ici là.

<sup>4</sup> Rapport de la cour des comptes 2021.

## À propos de GRDF

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (204 239 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

Contact presse GRDF - [grdf-nat-presse@grdf.fr](mailto:grdf-nat-presse@grdf.fr) - 01 71 19 18 11

Découvrez toute l'actualité de GRDF sur la plateforme [Act4gaz](https://act4gaz.com)

# Le gaz vert, énergie locale et renouvelable, représente aujourd'hui en France la puissance d'un réacteur nucléaire\*.

Pour le climat, pour l'indépendance énergétique, pour le pouvoir d'achat, nous ne pouvons plus attendre, toutes les énergies vertes sont nécessaires pour atteindre la neutralité carbone.

Grâce à l'engagement des territoires et à une approche plus durable du développement des projets, nous sommes prêts à accélérer.  
Et vous ?



#LeGazVertLavenir

[www.LeGazVertLavenir.fr](http://www.LeGazVertLavenir.fr)

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

\* Sur une année, la capacité de production par les sites de biométhane français (6,6 TWh/an) est supérieure à la capacité de production de l'un des 56 réacteurs nucléaires d'une faible puissance de 5,5 TWh/an. Hypothèses retenues : taux de disponibilité d'un site de méthanisation : 90 %, taux de disponibilité d'un réacteur nucléaire : 70 %, puissance de réacteur : 900 MW. Le contenu carbone du biométhane produit en France et injecté dans les réseaux gaziers est en moyenne de 23,4 g CO2eq / kWh PCI seulement, il est ainsi environ 10 fois inférieur à celui du gaz naturel. (Source : évaluation des impacts GES de la production et l'injection du biométhane dans le réseau de gaz naturel. Cabinets Qantis et ENEA, 2017).